

LUTTE ANTI-VECTORIELLE – SURVEILLANCE ET LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES VECTEURS DE MALADIES

BILAN ANNUEL 2022

DEPARTEMENT DU LOIRET (45)



Crédit photo : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Table des matières

Résumé	2
Contexte	3
Contexte épidémiologique	3
Contexte entomologique	3
Surveillance entomologique.....	4
Signalement-surveillance passive	4
Réseau de pièges du Loiret	6
Communication auprès des communes concernées	13
Bilan du réseau de pièges.....	13
Déclarations d'arbovirose	13
Enquêtes entomologiques et prospections	13
Diagnostics de sites sensibles.....	15
Annexe 1 : Contexte réglementaire	16

Résumé

Le département du Loiret comptait, au 31/12/2021, deux communes colonisées : Orléans et Olivet. Au 31 décembre 2022, 8 autres communes sont colonisées : Saint-Jean-de-Braye, Montargis, La-Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Jean-Le-Blanc, Saint-Denis-En-Val, Villemandeur, Sully-Sur-Loire et Pannes.

La période d'activité du moustique tigre est définie de mai à novembre en métropole, mais en pratique, en Centre-Val de Loire comme dans les départements limitrophes, le moustique tigre est essentiellement présent de juillet à octobre, avec des traces en juin et novembre.

En 2022, grâce au réseau de surveillance active constitué de pièges pondoires, dix détections ponctuelles ont conduit à classer les communes colonisées proches d'Orléans et Olivet. Le piège sentinelle laissé sur Olivet de la saison précédente a été positif sur toute la période Juin-Novembre.

En parallèle, treize signalements positifs ont été détectés par le réseau de signalement passif (par le portail dédié aux citoyens), sur cinq communes.

En dehors des détections de moustique tigre, aucune autre espèce de moustique exotique vecteur de maladie n'a été détectée dans le département. Aucun traitement de lutte anti-vectorielle n'a été déclenché en 2022 autour de ces nouveaux foyers de colonisation.

Pour ce qui concerne les interventions autour des cas : Deux des trois cas d'arboviroses ont nécessité des enquêtes entomologiques et ont conduit à quatre prospections entomologiques autour des lieux de passages des malades. Aucune n'a mis en évidence de gîte positif.

Contexte

Contexte épidémiologique

En 2022, en France métropolitaine, le nombre de cas importés confirmés d'arboviroses (Dengue/chikungunya/Zika) identifiés dans les 67 départements métropolitains colonisés au 01/01/2022 par le moustique tigre s'élevait à 279 (contre 147 dans les 64 départements colonisés en 2021), dont 255 cas de Dengue. Ces cas ont conduit à l'émergence de 65 transmissions autochtones, contre deux seulement en 2021.

Cette augmentation est liée en partie à la reprise des voyages internationaux suite à la fin de la pandémie de covid-19.

En Centre-Val de Loire, 11 cas importés ont été déclarés en 2022 dans les départements colonisés, contre 4 en 2021.

Contexte entomologique

Arrivé en 2004 dans le Sud de la France, le moustique tigre vecteur *Aedes albopictus*, a réussi à coloniser 71 départements sur les 96 métropolitains en seulement 19 ans (données fin 2022). Cette colonisation rapide s'est faite par transport passif le long des voies de communications. Parmi ces 71 départements colonisés, on retrouve 5 départements du Centre Val de Loire, à savoir le Cher (18), l'Indre (36), l'Indre et Loire (37), le Loiret (45) et depuis 2022 le Loir-et-Cher (41). Au niveau national, trois autres départements ont été colonisés en 2022, l'Allier, l'Ille-et-Vilaine et la Haute-Loire. Le nombre de département colonisé en fin de saison 2022 est donc de 71.

À ce jour, le département du Loiret compte dix communes colonisées par *Aedes albopictus*.

Au niveau régional, 21 nouvelles communes ont été colonisées en 2022, portant la part de la population résidant dans une commune colonisée de 17 % à 23 % au cours de la saison.

Surveillance entomologique

La surveillance entomologique s'exerce à l'aide de deux outils : la surveillance passive qui repose sur le recueil des signalements de particuliers et la surveillance active qui consiste à installer des pièges pondoires pour rechercher des œufs de moustiques.

Signalement-surveillance passive

L'État a mis en place un portail permettant au citoyen de pouvoir signaler la présence de moustique tigre sur un lieu.

INOVALYS a mis en place un lien¹ sur son site internet pour permettre l'envoi de messages et faciliter ainsi la déclaration de la part des particuliers.

Le nombre de signalements reçus en 2020 a été plus élevé qu'en 2019 mais plus faible qu'en 2018. L'année 2018 avait été une année particulièrement chaude et humide en début de printemps, entraînant une émergence brutale et importante des moustiques, à l'origine de nombreuses nuisances. La communication sur les outils a été limitée en 2020 en raison de la crise du covid-19. L'outil de signalement reste peu connu.

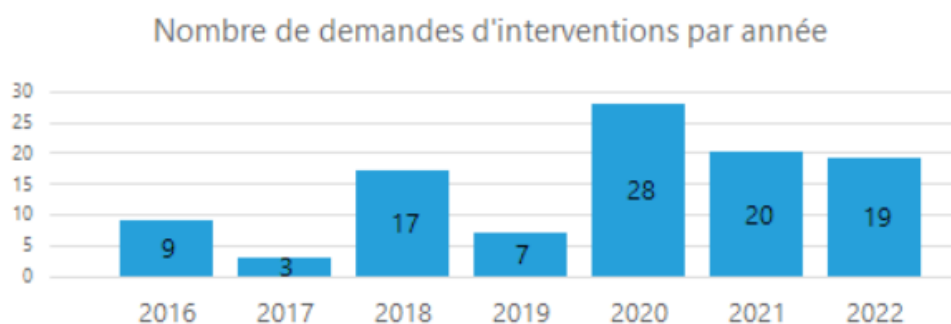
INOVALYS a travaillé sur une plaquette pour présenter la LAV et les caractéristiques physiques et écologiques du moustique tigre.

INOVALYS Tours a reçu et traité au total 19 demandes d'interventions sur le département du Loiret dont treize se sont révélés positives.

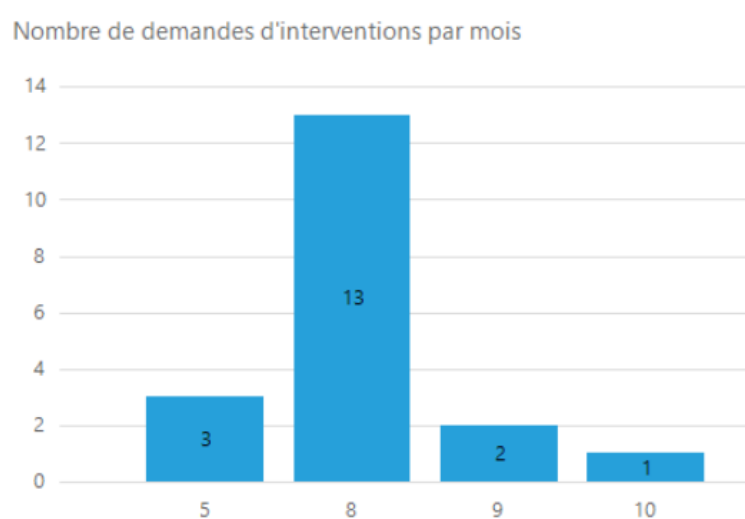
¹<https://www.inovalys.fr/eau-et-environnement/autres-prestations/surveillance-du-moustique-tigre-inovalys-aux-aguets/>

Région / département / Commune		Positif vecteur	Autres	Total
Loiret		13	6	19
	LA-CHAPELLE-SAINT-MESMIN	1	2	3
	OLIVET	6	1	7
	PANNES	2	0	2
	SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS		1	1
	SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD		1	1
	SULLY-SUR-LOIRE	2	0	2
	TRAINOU		1	1
	VILLEMANDEUR	2	0	2
Total		13	6	19

On observe une stabilité par rapport à 2021 :

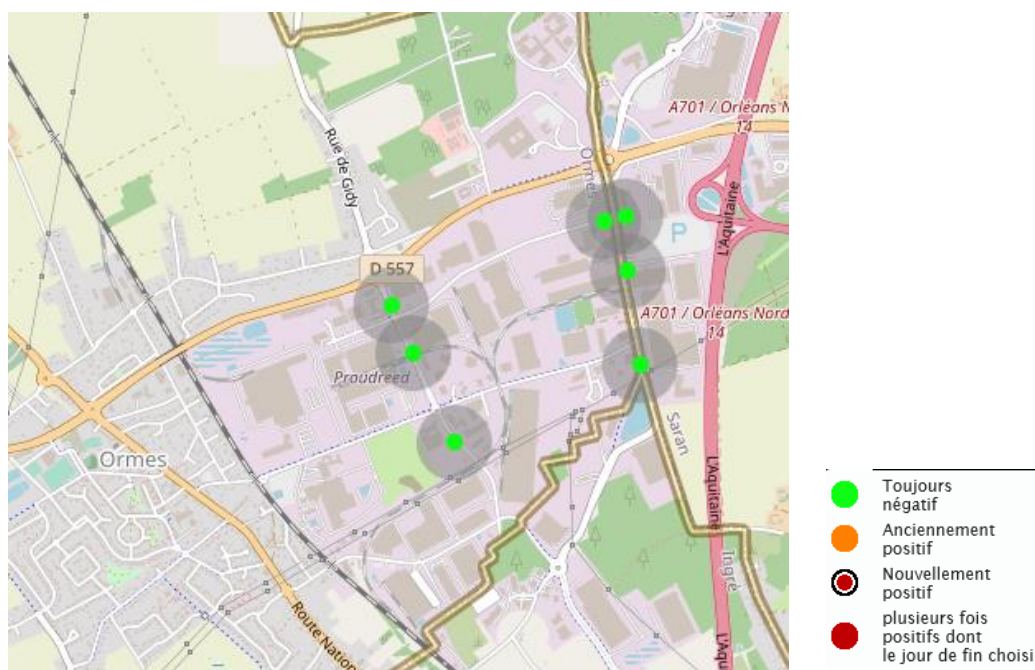


Tous ces signalements ont été émis depuis le portail signalement-moustique.fr et majoritairement au mois d'août. Une enquête a été réalisée à Pannes suite à un de ces signalements.



Réseau de pièges du Loiret

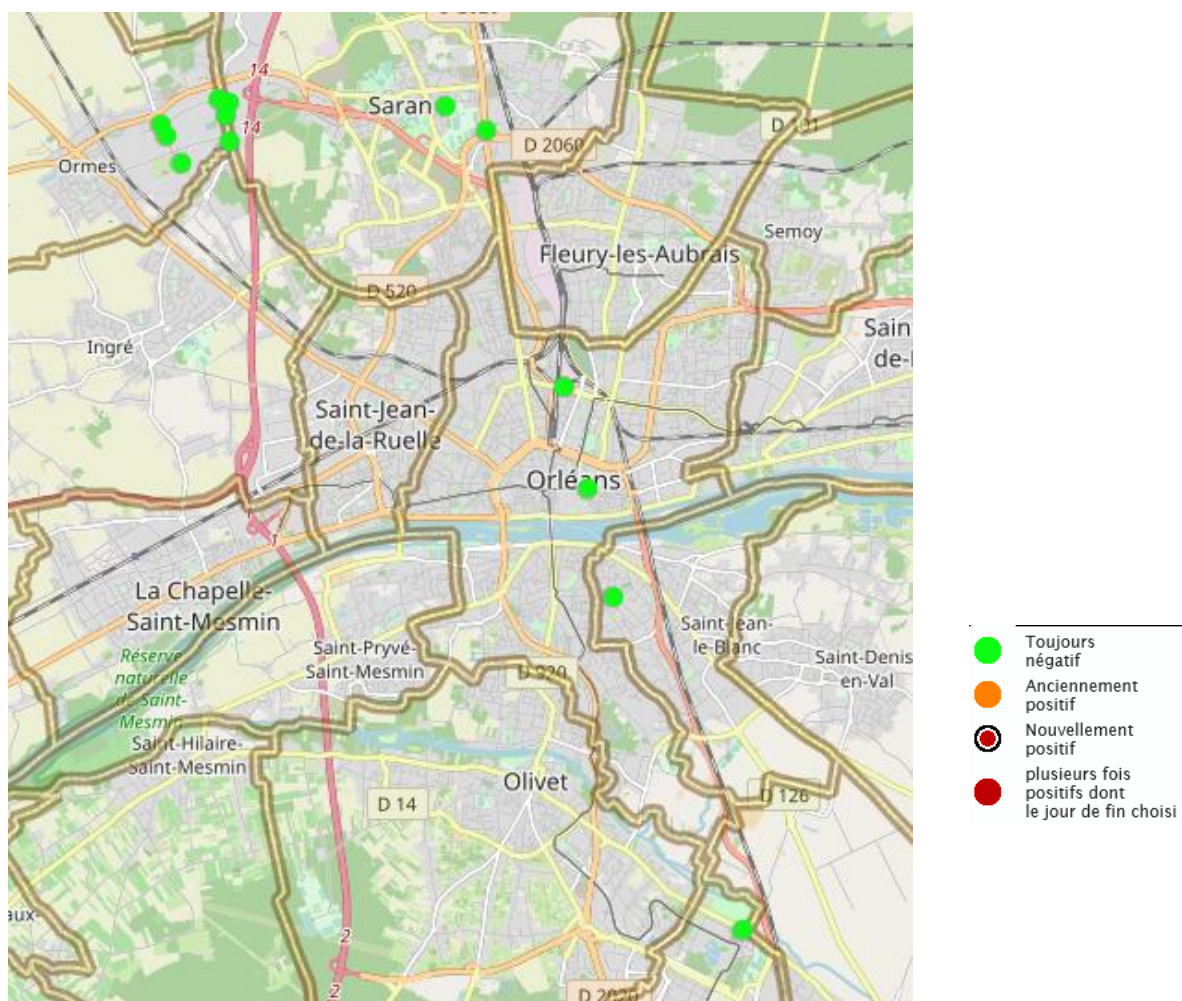
La première année de pose dans le Loiret date de 2014, avec la pose de 7 pièges sur les communes d'Ormes (5) et de Saran (2). Tous les relevés étaient négatifs.



En 2015, les mêmes pièges ont donné les mêmes résultats.

En 2016, ajout de pièges sur Orléans, Saran et St-Jean-Le-Blanc. Tous les relevés ont été négatifs.

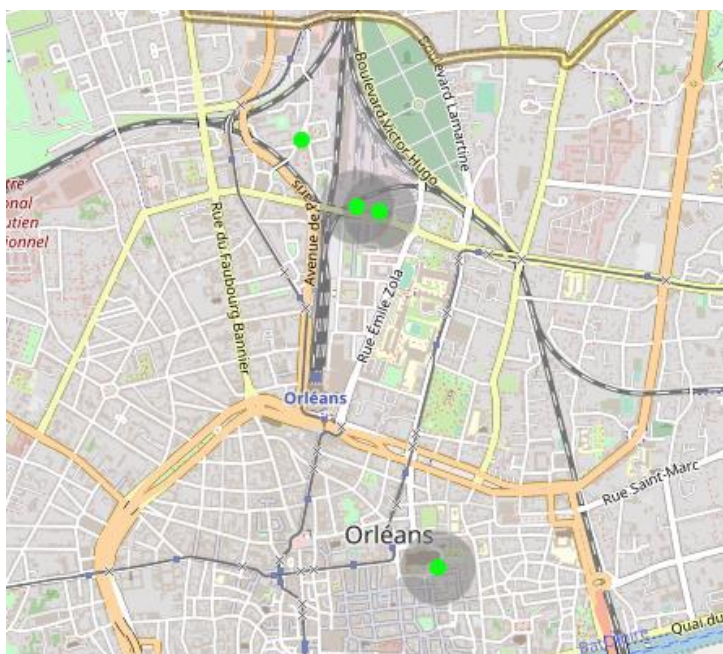
Loiret		13
ORLEANS		3
ORMES		4
SAINT-JEAN-LE-BLANC		1
SARAN		5



En 2017, ajout de pièges sur Orléans et Saran. Tous les relevés ont été négatifs.

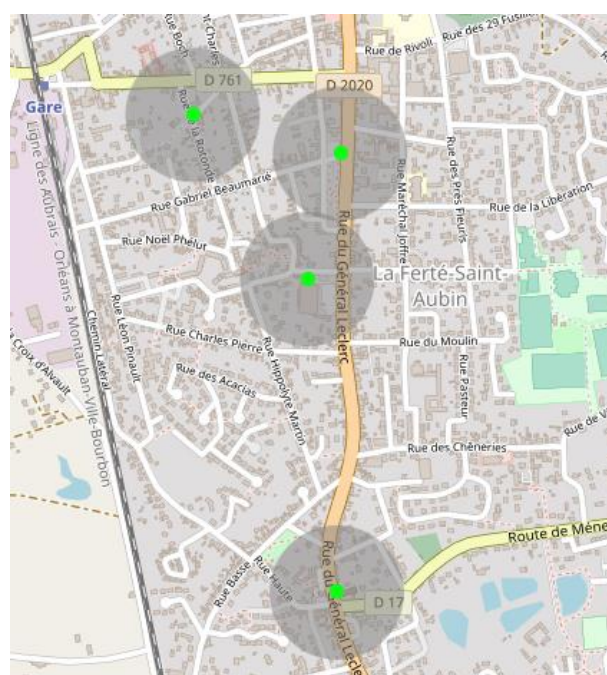
Loiret		16
ORLEANS		4
ORMES		4
SAINT-JEAN-LE-BLANC		1
SARAN		7





En 2018, ajout de 4 pièges à La Ferté Saint Aubin. Tous les relevés étaient négatifs.

Loiret		20
LA FERTE-SAINT-AUBIN		4
ORLEANS		4
ORMES		4
SAINT-JEAN-LE-BLANC		1
SARAN		7



En 2019, pas d'ajout de pièges. Résultats toujours négatifs.

Loiret		20
LA FERTE-SAINT-AUBIN		4
ORLEANS		4
ORMES		4
SAINT-JEAN-LE-BLANC		1
SARAN		7

En 2020, l'ARS Centre Val de Loire prend en charge le dossier moustique tigre sur le département du Loiret. Le nombre de pièges posés est passé de 20 sur 5 communes en 2019 à 47 sur 15 communes en 2020, notamment des communes touristiques et sur les axes autoroutiers.

Loiret		47
ARTENAY		2
FLEURY-LES-AUBRAIS		3
LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN		3
LA FERTE-SAINT-AUBIN		3
MESSAS		1
MEUNG-SUR-LOIRE		2
MONTARGIS		5
NEVOY		3
OLIVET		2
ORLEANS		4
ORMES		5
SAINT-JEAN-DE-BRAYE		2
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE		1
SAINT-JEAN-LE-BLANC		1
SARAN		10

Tous les relevés de pièges de la campagne 2020 étaient négatifs.

En 2021, des pièges de Saran ont été redéployés sur Olivet, Orléans et Chilleurs-aux-Bois, suite à des détections tardives de 2020, sur Bricy, suite à l'accord des responsables de la base militaire, ainsi que sur Pithiviers, pour un total de 12 pièges supplémentaires :

LOIRET	2020	2021	Différence
ARTENAY	2	2	=
BRICY		3	+3
CHILLEURS-AUX-BOIS		3	+3
FLEURY-LES-AUBRAIS	3	3	=
LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN	3	3	=
LA FERTE-SAINT-AUBIN	3	3	=
MESSAS	1	1	=
MEUNG-SUR-LOIRE	2	2	=
MONTARGIS	5	4	-1
NEVOY	3	3	=
OLIVET	2	8	+6
ORLEANS	4	9	+5
ORMES	5	4	-1
PITHIVIERS		3	+3
SAINT-JEAN-DE-BRAYE	2	2	=
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	1	1	=
SAINT-JEAN-LE-BLANC	1	1	=
SARAN	10	4	-6
TOTAL	47	59	+12

Historiquement, aucun piège posé dans le département du Loiret n'a détecté de présence de moustique tigre entre 2014 et 2020.

En 2022, le réseau de pièges a été densifié pour passer de 59 à 85 pièges (détail page suivante), afin de couvrir de nombreuses petites agglomérations autour d'Orléans.

gde aglo >20k	43
petite aire urbaine	12
risque d'import	14
site sensible	4
site touristique	12
Total général	85

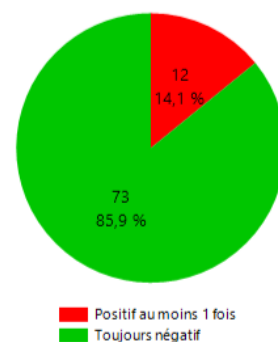
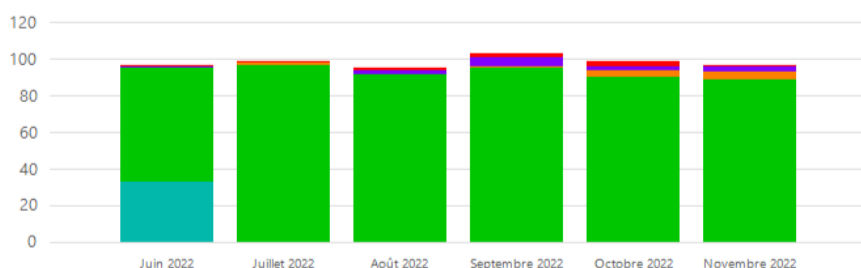
LOIRET	2020	2021	2022	Différence
ARTENAY	2	2	5	+3
BEAUGENCY			2	+2
BRICY		3	3	=
CHAINGY			3	+3
CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE			3	+3
CHECY			2	+2
CHILLEURS-AUX-BOIS		3	3	=
COMBLEUX			1	+1
FLEURY-LES-AUBRAIS	3	3	3	=
LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN	3	3	3	=
LA FERTE-SAINT-AUBIN	3	3	3	=
MESSAS	1	1	0	-1
MEUNG-SUR-LOIRE	2	2	2	=
MONTARGIS	5	4	4	=
NEVOY	3	3	3	=
OLIVET	2	8	3	-5
ORLEANS	4	9	8	-1
ORMES	5	4	4	=
PITHIVIERS		3	3	=
SAINT-DENIS-EN-VAL			3	+3
SAINT-JEAN-DE-BRAYE	2	2	5	+3
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	1	1	4	+3
SAINT-JEAN-LE-BLANC	1	1	4	+3
SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN			3	+3
SARAN	10	4	4	=
SULLY-SUR-LOIRE			4	+4
TOTAL	47	59	85	+26

Nombre de gîtes et pièges par résultat

Point de vue : Année (2022) - Mois (Tous) - Région (Centre-Val de Loire) - Département (Loiret) - Commune (Tous) - Statut Piège (Tous) - Type Piège (Tous) - Réseau région (Tous) - Réseau (Tous) - Secteur (Tous)

Evolution de la répartition des relevés positifs et négatifs

■ POSITIF - (ancien POSITIF)
 ■ NEGATIF - (ancien POSITIF)
 ■ NEGATIF - (ancien INCONNU)
 ■ POSITIF - (ancien NEGATIF)
 ■ NEGATIF - (ancien NEGATIF)



	Nb de tournées	Nb GITE	Nb PIEGE	Total G/P	Nb G/P relevés	Relevés	Relevés précédents	Relevés précédents	Relevés précédents	Relevés	Relevés précédents	Relevés précédents
						Négatif	INCONNU	NEGATIF	POSITIF	Positif	NEGATIF	POSITIF
Jun 2022	10		85	85	97	95	33	62		2	1	1
Juillet 2022	9		85	85	99	98		97	1	1		1
Août 2022	8		81	81	95	92		92		3	2	1
Septembre 2022	10		85	85	103	96		95	1	7	5	2
Octobre 2022	9		85	85	99	94		90	4	5	2	3
Novembre 2022	9		85	85	97	93		89	4	4	3	1

Il y a eu moins de problèmes rencontrés lors des relèves des pièges que lors des années précédentes : 2% de relevés non exploitables (statuts seau perdu, polystyrène perdu, seau pas accessible et relevé non effectué) contre 4.1% en 2021, ce qui est inférieur aux moyennes régionale (4.8%) et nationale (7.2%).

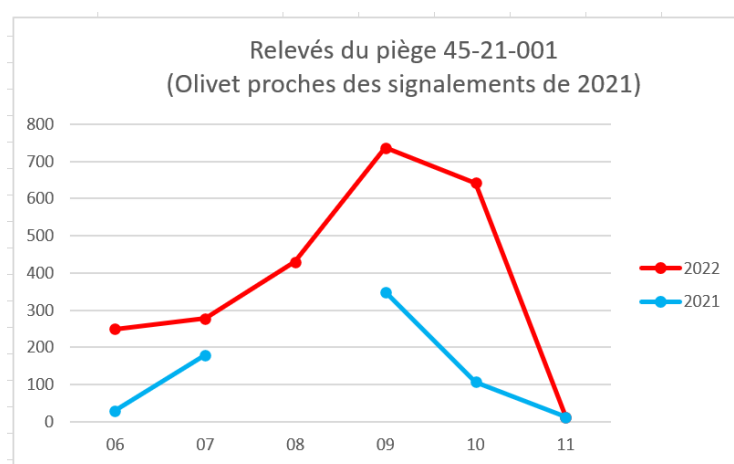
Ce sont 93.5% de relevés qui sont observés sans problème (statut RAS) contre 84.9% en 2021.

Suite à l'ajout d'un filet sur les pièges, la proportion de supports en polystyrènes retrouvés hors du piège est passée de 9.5% en 2021 à 1.4% en 2022. Les quelques % restants viennent d'élastiques qui ont cassé. Pour 2023 il est prévu de mettre des élastiques plus résistants aux intempéries et aux fortes températures.

Statut Piège	Nombre de relevés	
Relevés sans problème	548	93,5 %
Seau sec	15	2,6 %
Seau perdu	10	1,7 %
Polystyrène retrouvé hors du piège	8	1,4 %
Polystyrène perdu	2	0,3 %
Seau renversé et sec	2	0,3 %
Seau renversé	1	0,2 %
Total	586	100,0 %

L'ensemble des pièges a été récupéré lors de la dernière relève en novembre.

Le piège « sentinelle » laissé à Olivet proche des signalements de 2021 montre une augmentation significative de la présence du moustique tigre :

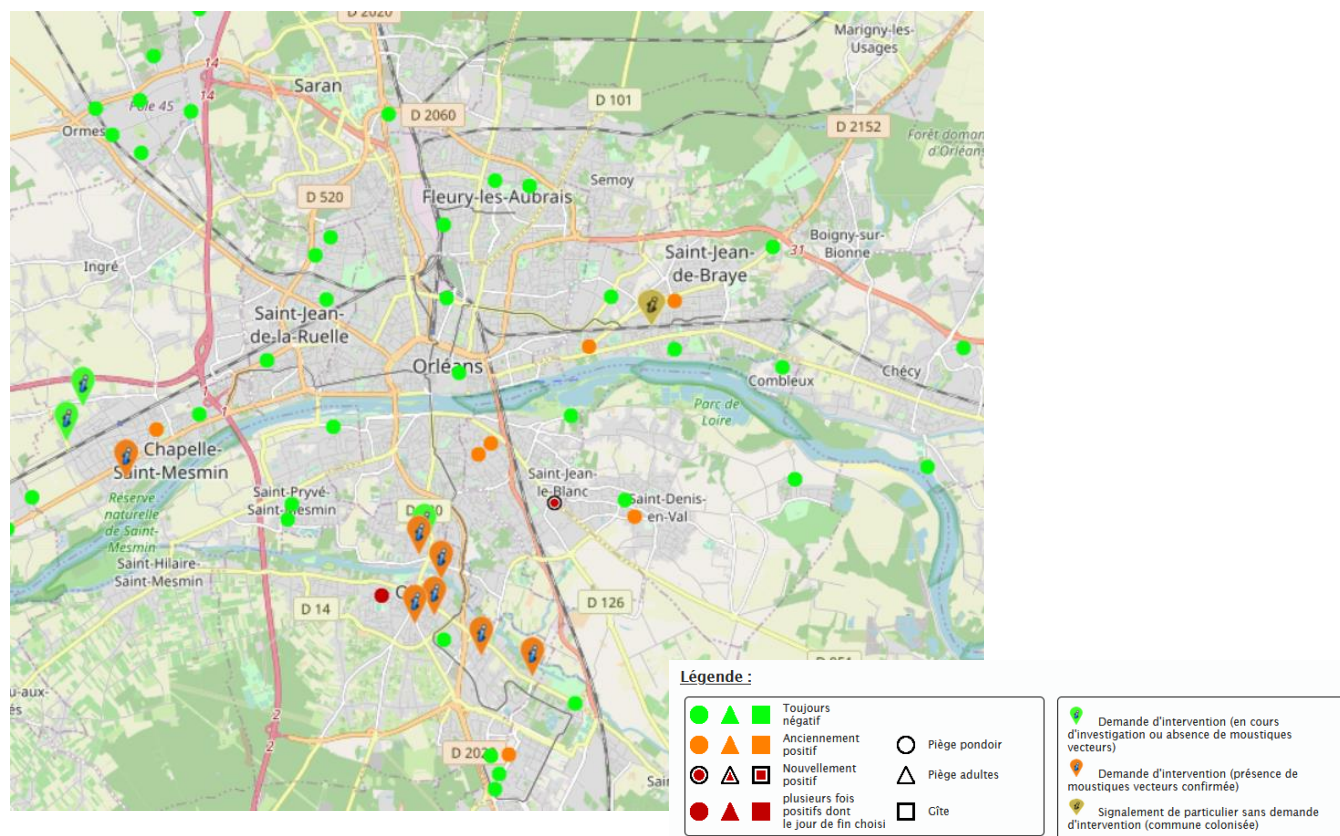


Communication auprès des communes concernées

Les maires des communes concernées par la pose d'un ou plusieurs piège(s) pondoir(s) ont été informés par un premier mail général de la délégation départementale de l'ARS en première quinzaine de juin puis par un second mail plus précis d'Inovalys en amont de la pose des pièges. À l'issue de la tournée initiale de pose, INOVALYS a transmis aux collectivités les fiches de positionnement exact de tous les pièges les concernant. L'information des organismes privés s'est faite en même temps que celle des communes. Huit communes ont été nouvellement concernées par l'implantation de pièges en 2022, il s'agit de Beaugency, Chaingy, Chateauneuf-sur-Loire, Checy, Combleux, Saint-Denis-en-Val, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et Sully-sur-Loire

Bilan du réseau de pièges

Suite aux relevés positifs, huit communes ont été classées colonisées cette année dans le Loiret : Saint-Jean-de-Braye, Montargis, La-Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Jean-Le-Blanc, Saint-Denis-En-Val, Villemandeur, Sully-Sur-Loire et Pannes.



numéro	nom du piège	Commune ds SI-LAV	zone	localisation approximative	juin	juin	juillet	juillet	août	août	septembre	septembre	octobre	octobre	novembre	novembre
45	P45-22-001	Chécy	gde aglo > 20k	ZAC de la Guignardière, au niveau du Rond point	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-22-002	Chécy	gde aglo > 20k	Camping municipal « les pâtures », chemin du port	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-22-003	Combleux	gde aglo > 20k	Chemin des meuniers, haie proche bassin de rétention	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-20-001	Fleury-les-Aubrais	gde aglo > 20k	cimetière	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-20-002	Fleury-les-Aubrais	gde aglo > 20k	gare	RAS		RAS		RAS		RAS		SP		RAS	
45	P45-20-003	Fleury-les-Aubrais	gde aglo > 20k	parc de l'Hermitage proche pavillons + RD101	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-20-009	La Chapelle-St-Mesmin	gde aglo > 20k	entrée cimetière, ferrailleur à côté	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-21-014	La Chapelle-St-Mesmin	gde aglo > 20k	Rue du Paradis	RAS		RAS		S		RAS		RAS		RAS	
45	P45-20-011	La Chapelle-St-Mesmin	gde aglo > 20k	face à la mosquée Annour + Témoins de Jéhovah (parking) rue de Beauvois	RAS		RAS		S		28		RAS		RAS	
45	P45-16-001	Orléans	gde aglo > 20k	parc Floral de la Source	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-20-015	Olivet	gde aglo > 20k	cimetière, rue de l'égalité	RAS		RAS		RAS		12		RAS		60	
45	P45-20-016	Olivet	gde aglo > 20k	parc du Larry en face de la clinique, Rue Jacques Monod	RAS		RAS		RAS		S		RAS		RAS	
45	S45-21-001	Olivet	gde aglo > 20k	sur le secteur des signalements 20-07-07780 et 20-09-02426 : Parc allée des Flamands roses, près du ma	243		277		423		736		642		12	
45	P45-16-003	Orléans	gde aglo > 20k	Cathédrale	RAS		RAS		RS		RAS		RAS		SP	
45	P45-17-004	Orléans	gde aglo > 20k	Presbytère Ste Jeanne d'Arc	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-20-005	Saran	gde aglo > 20k	proche Ibis Budget	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-15-007	Ormes	gde aglo > 20k	croisement rue des Varennes/ rue des Sablons	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-14-001	Saran	gde aglo > 20k	buissons devant Scania Val de Loire	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-20-006	Saran	gde aglo > 20k	Centre pénitentiaire	RAS		RAS		S		RAS		RAS		RAS	
45	P45-20-007	Saran	gde aglo > 20k	rue du champs rouge face à Amazon Logistique	RAS		S		S		RAS		RAS		RAS	
45	P45-22-004	St Denis en Val	gde aglo > 20k	cimetière, rue du bourgneuf	RAS		RAS		RAS		17		RAS		RAS	
45	P45-22-005	St Denis en Val	gde aglo > 20k	Carrefour Market, 96 rue du chalet	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-22-006	St Denis en Val	gde aglo > 20k	Les jardins de Sologne, rue du bailli groslo	RAS		RAS		RAS		RAS		SP		RAS	
45	P45-20-013	St Jean de Braye	gde aglo > 20k	cimetière, rue de la liberté, parc et jardins communautaires à côté!	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-20-014	St Jean de Braye	gde aglo > 20k	Brit Hotel l'Antares, bd Jean Rostand	16		RAS		30		116		67		RAS	
45	P45-22-007	St Jean de Braye	gde aglo > 20k	Hôtel Novotel Orléans, St Jean de Braye, 145 avenue de Verdun	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-22-008	St Jean de Braye	gde aglo > 20k	Devant l'orange bleue, avenue Denis Papin, proche transporteur	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-22-009	St Jean de Braye	gde aglo > 20k	Auchan supermarché, avenue Capitaine Jean	RAS		RAS		RAS		RAS		13		RAS	
45	P45-16-002	St Jean Le Blanc	gde aglo > 20k	rue de la Prasle	RAS		RAS		RAS		13		108		RAS	
45	P45-22-010	St Jean Le Blanc	gde aglo > 20k	Base de loisirs de l'île Charlemagne, levée de la chevauchée	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-22-011	St Jean Le Blanc	gde aglo > 20k	Cimetière communal, rue Demay	RAS		RAS		14		RAS		RAS		RAS	
45	P45-22-012	St Jean Le Blanc	gde aglo > 20k	Logis hotel villa, 121 route de sandillon	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		3	
45	P45-20-012	St Jean de la Ruelle	gde aglo > 20k	Parc des Agates, rue des Agates. Grands HLM	RAS		RAS		RAS		S		RAS		RAS	
45	P45-22-013	St Jean de la Ruelle	gde aglo > 20k	Centre commerciale, Auchan, Avenue pierre Mendès France	RAS		RAS		RAS		S		SP		RAS	
45	P45-22-014	St Jean de la Ruelle	gde aglo > 20k	Rue des echats, proximité du parc	RAS		RAS		S		S		SP		RAS	
45	P45-22-015	St Jean de la Ruelle	gde aglo > 20k	Parking de la piscine, rue charles de Gaulle	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-22-016	Saint-Pryvé-Saint-Mesmin	gde aglo > 20k	Arrêt de Bus Rue du Loup Pendu	RAS		RAS		RAS		S		RAS		RAS	
45	P45-22-017	Saint-Pryvé-Saint-Mesmin	gde aglo > 20k	Derrière les parkings en face de l'école maternelle Hervé Bazin, Rue Maurice Genevoix	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-22-018	Saint-Pryvé-Saint-Mesmin	gde aglo > 20k	Rue des Hautes Levées, près station d'épuration	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	H45-21-018	Orléans	site sensible	Terminus du Tram	RAS		PP		HP		RAS		RAS		RAS	
45	H45-21-019	Orléans	site sensible	Près de la crèche de l'Hopital	RAS		HP		RAS		21		RAS		RAS	
45	H45-21-020	Orléans	site sensible	Entrée principale	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	H45-21-021	Orléans	site sensible	Hébergement familles	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	B45-22-032	Artenay	risque d'import	Le chemin de Pourpry (XPO Logistics) privé? À l'intérieur du site		RAS	RAS		RAS		RAS		RAS			
45	B45-22-033	Artenay	risque d'import	Le chemin de Pourpry (XPO Logistics) privé? À l'intérieur du site		RAS	RAS		RAS		RAS		RAS			
45	E45-20-038	Artenay	risque d'import	Le chemin de Pourpry (XPO Logistics) privé? Sinon chemin de Chartres entre Intermarché et ALLEZY	RAS	PP	RAS	HP	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
45	E45-20-039	Artenay	risque d'import	parking péage	RAS	RAS	RAS		RAS	S	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
45	E45-22-031	Artenay	risque d'import	Courtepaille d'artenay, chemin de Chartres	RAS	RAS	RAS		RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
45	E45-21-015	Bricy	risque d'import	Hangar de Frêt	RAS	RAS	RAS		RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
45	E45-21-016	Bricy	risque d'import	Parking du mess	RAS	RAS	RAS		RAS	RAS	RAS	RAS	HP	RAS	RAS	RAS
45	E45-21-017	Bricy	risque d'import	face mess mixte, logement militaire	RAS	RAS	RAS		RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
45	P45-22-019	Chaingy	petite aire urbaine	haie du parking du Relais de Fourneaux, route d'Orléans	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-22-020	Chaingy	petite aire urbaine	Parre-terre à l'entrée du cimetière rue de la Prévôte	RAS		RS		RAS		RAS		RAS		RAS	
45	P45-22-021	Chaingy	petite aire urbaine	Parre-terre croisement D2152, route d'Orléans et entrée du CNPR des MFR.	RAS		RAS		RAS		RAS		RAS		RAS	

Résultats des pièges relevés sur 2020

	NEGATIF
	POSITIF
	Relevé exploitable (NEGATIF)
	Relevé non exploitable

RAS	Rien à signaler
X	POSITIF (Nb d'œufs)

RS	Seau Renversé et Sec
S	Seau Sec
HP	Polystyrène Hors piège
R	Seau Renversé

SP	Seau Perdu
PP	Polystyrène Perdu
SPA	Seau Pas Accessible
NR	Non Relevé

Déclarations d'arbovirose

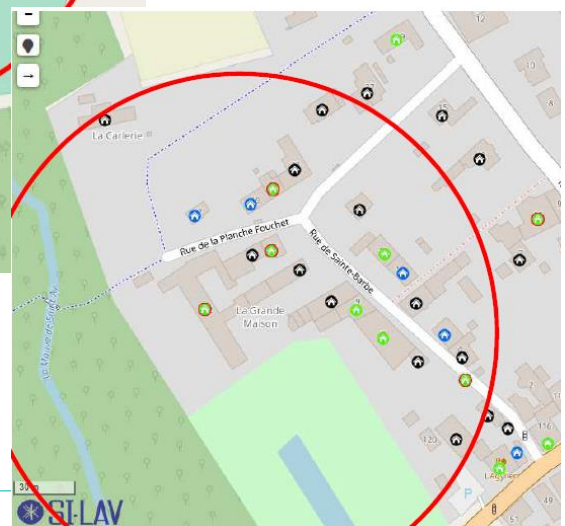
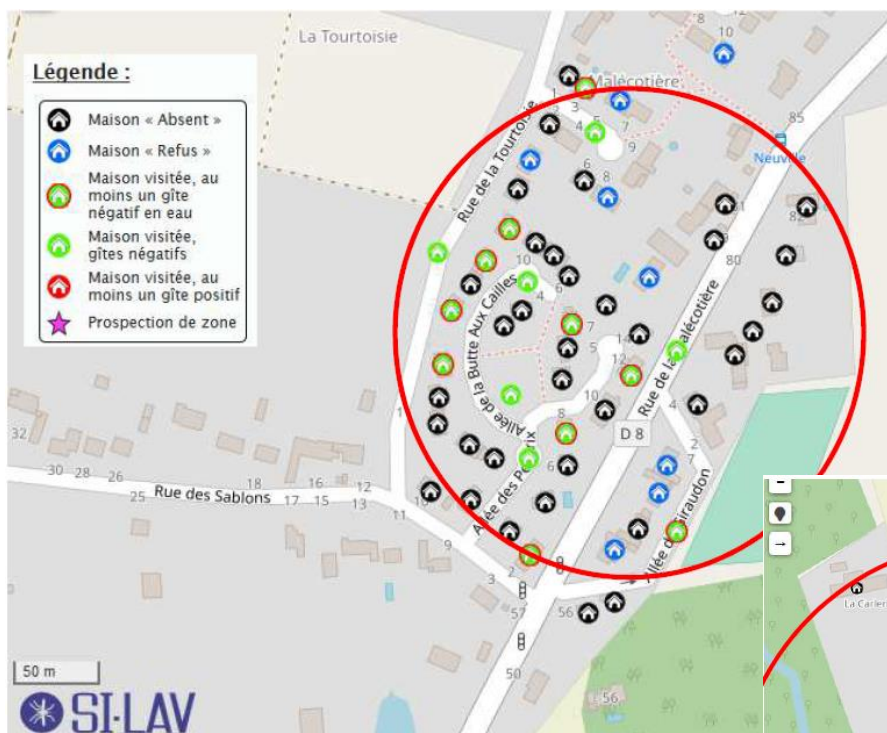
Il y a eu 3 cas de dengue signalés dans le Loiret durant la période d'activité 2022 du moustique tigre. Deux cas d'arbovirose ont nécessité des enquêtes entomologiques et ont conduit à enquêter autour de 4 lieux fréquentés par les cas durant leur virémie.

Enquêtes entomologiques et prospections

Quatre prospections entomologiques ont été effectuées en 2022.

Prospections EE16a-45-22-06-00981 sur CHECY et EE16b-45-22-06-00979 sur SAINT AY

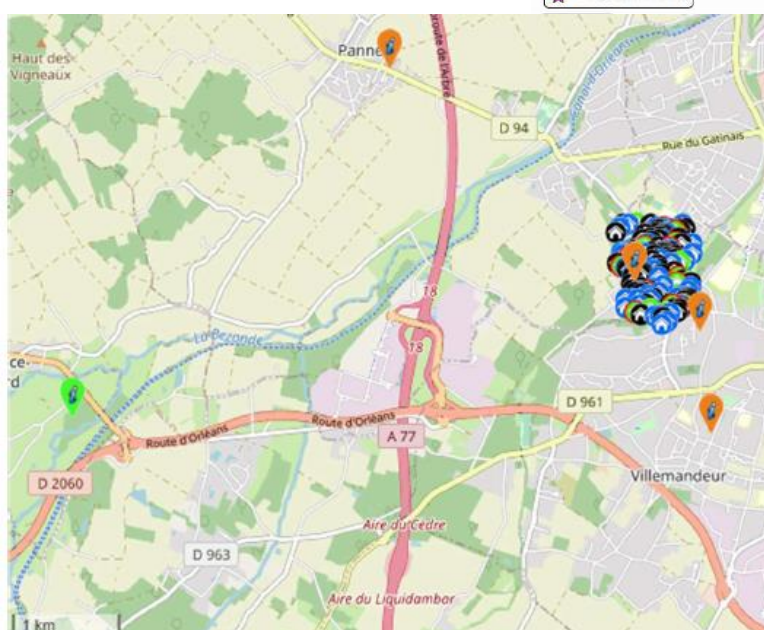
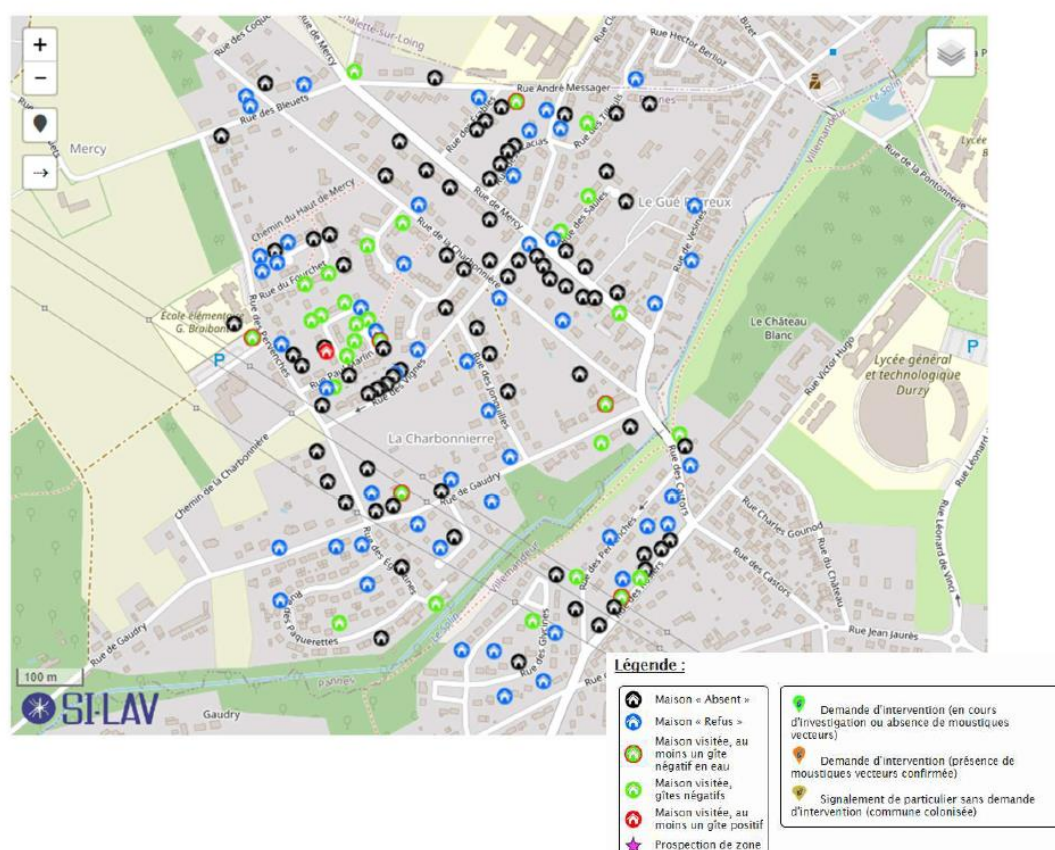
Réalisées suite à un cas déclaré de Dengue. Beaucoup de citoyens absents. Aucune nuisance rapportée par ceux rencontrés. Aucun gîte trouvé positif. Les présents et les absents ont été sensibilisés au risque par diffusion des plaquettes informatives.



Prospection EE19-45-22-08-03149 à Pannes

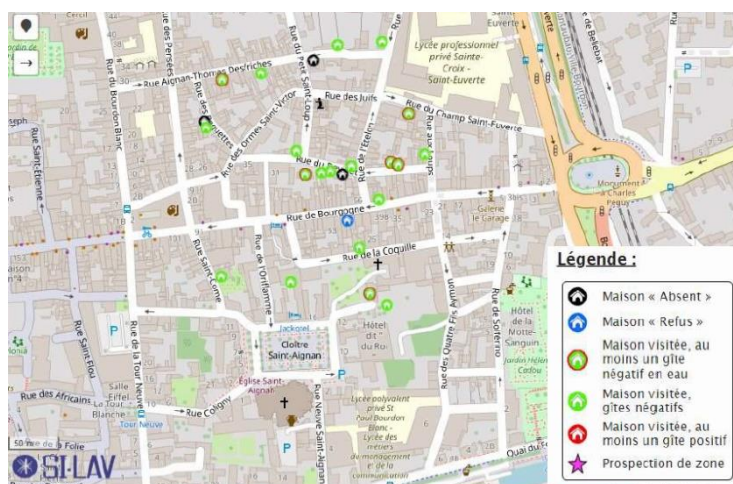
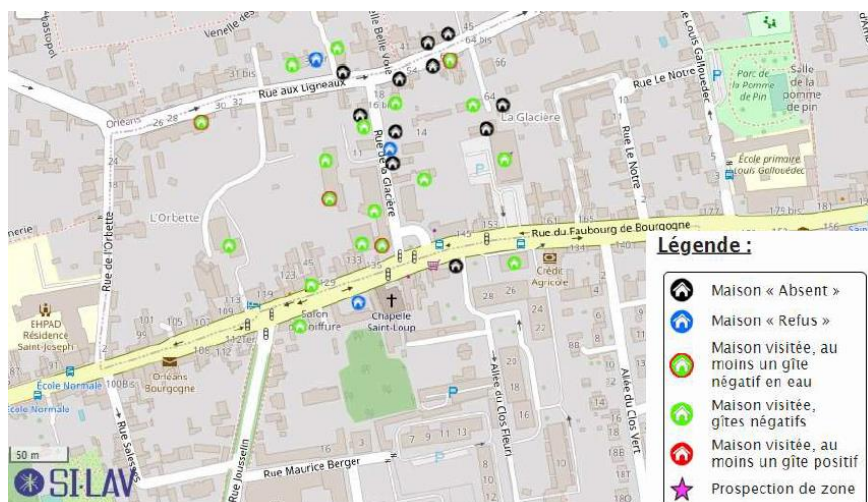
Effectuée suite à un signalement citoyen positif. Un gîte positif a été identifié mais il n'a pas été initié de traitement en raison du nombre de signalements reçus simultanément sur plus de 4 km de distance, montrant une implantation déjà trop forte du moustique tigre sur le secteur.

Détail des lieux enquêtés et des éventuels signalements sur le secteur :



Prospections EE45-22-09-03381 à ST JEAN DE BRAYE et EE45-22-09-04166 à ORLEANS

Réalisées suite à un cas déclaré de Dengue. Aucune nuisance rapportée par ceux rencontrés. Aucun gîte trouvé positif. Les présents et les absents ont été sensibilisés au risque par diffusion des plaquettes informatives.



Diagnostics de sites sensibles

Il n'a pas été réalisé de diagnostic en 2022, le site Oréliance n'ayant toujours pas répondu à nos multiples sollicitations.

Annexe 1 : Contexte réglementaire

- *Décret n°2019-258 du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique d'intervention autour des détections et de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux conditions d'habilitation par le directeur général de l'agence régionale de santé des organismes de droit public ou de droit privé pris en application de l'article R. 3114-11 du code de la santé publique*
- *Arrêté du 23 juillet 2019 fixant la liste des départements où est constatée l'existence de conditions entraînant le développement ou un risque de développement de maladies humaines transmises par l'intermédiaire de moustiques et constituant une menace pour la santé de la population*
- *Articles L 1311-1, L 1311-2, L6111-2 et L6144-1 du Code de la santé publique*

Les évolutions réglementaires ne sont toutefois pas achevées, la loi de 1964 confie toujours aux conseils départementaux un certain nombre de missions, qui doivent actuellement s'entendre comme étant les missions relatives à la démoustication de confort (compétence exercée dans les zones littorales du sud et de l'ouest).

L'agence régionale de la santé (ARS) a mis en place un dispositif de lutte anti vectorielle dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire, conformément à la réglementation en vigueur

Le risque sanitaire lié aux arbovirus Chikungunya, Dengue, puis Zika, doit être pris en considération par les établissements de santé, en application des arrêtés ministériels du 23 juillet 2019, des règles d'hygiène visées dans les articles L 1311-1 et 2 du Code de Santé Publique et des préconisations des articles L 6111-2 et L 6144-1 du CSP.

Ces dispositions concernent à la fois la prise en charge et la protection du patient mais également les actions de lutte contre la propagation du moustique vecteur dans l'établissement.